

Motion présentée au Conseil d'Administration du 28 janvier 2011.

Objet : remise en cause de la DHG allouée par l'Inspection d'Académie de l'Indre au collège Condorcet de Levroux pour l'année scolaire 2011-2012.

Par la voix de leurs représentants au conseil d'administration, les parents d'élèves, les personnels enseignants, les personnels d'éducation et les personnels ATOS du collège Condorcet déplorent la baisse de la dotation horaire globale et l'insuffisance de celle-ci pour l'année scolaire 2011-2012.

En dépit d'une hausse de l'effectif du nombre d'élèves (248 en 2009, 258 en 2010, 268 en 2011), la DHG consentie par l'Inspection d'Académie est en baisse pour l'année prochaine avec un total de 332,2 heures contre 350,2 heures cette année.

La prévision de rentrée proposée par le principal du collège annonce un effectif prévisible de 272 élèves l'an prochain, en désaccord avec la prévision a minima de l'inspection de 268 élèves. Alors que le principal prévoit un effectif de 61 élèves en troisième, l'inspection n'en retient que 57, ce qui conduit à la fermeture d'une division sur ce niveau aux enjeux cruciaux (orientation, brevet). Les chiffres de l'inspection s'appuient sur des données statistiques faussées des redoublements de 4^{ème}, à la suite d'un nombre de redoublement élevé en 2009, à la demande de plusieurs parents.

Or, les taux de passage ont augmenté depuis deux ans grâce aux moyens et aux efforts de tous pour répondre aux besoins des élèves en matière de soutien et d'intégration. Il est aussi à noter une progression des taux de passage en seconde générale et technologique, ainsi qu'une hausse et un maintien des résultats au Diplôme National du Brevet.

La réussite du projet d'établissement, en conformité avec les légitimes exigences rectorales en faveur des élèves, demande le maintien d'un nombre d'heures suffisant pour maintenir une structure à douze classes, sans renoncer aux soutiens mis en place à destination des élèves.

Ainsi, le taux d'encadrement des élèves au collège Condorcet, matérialisé par le h/e montre une nette dégradation : il était de 1,36 en 2010, il passerait à 1,24 en 2011.

Le passage à deux classes de troisième surchargées l'an prochain serait particulièrement dommageable et pourrait réduire à néant les efforts jusque là consentis grâce aux moyens alloués, notamment au profit des élèves en difficultés, et donc compromettre la réussite au DNB ainsi que l'orientation positive des élèves.

Motion définitive présentée au CA.